L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An.................. $3 00

Six Mois.................. 1 50

Quatre Mois.................. 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

...ablie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS AUX CREANCIERS.

Charles W. Drown vs Delta Drilling and Refining Company, Limited

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 60,232—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Charles W. Drown, receveur en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—W. S. Benedict, avocat. 19mars—19 23 28

Teutonia Loan & Bldg Co. vs Fifth Regular Baptiste Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,971—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry B. McMurray, receveur en cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Dart & Kernan, avocats. 11mars—11 15 20

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX COTTAGES DOUBLES.

Dans une localité excellente, dans le District des Jardins susceptibles de bons loyers.

Nos 1729 & 1731 rue Première entre les rues Carondelet et Baronne, et Nos 1016 et 1018 rue Première, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de James Clarke

No 72,806—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—MARDI, 19 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 11 mars 1904, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet No 56, maintenant 132, lequel est compris entre les rues Constance, Magasine, Première et Seconde, d'après le plan original du faubourg Livaudais, fait par B. Buisson, déposé en l'étude de T. Guyol, un notaire en cette ville. Ledit lot est désigné par le numéro vingt sur un plan de H. Moelhausen, le 21 janvier 1866, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, comme plan No 39, et mesurant en mesure américaine trente deux pieds, un pouce, et sept lignes de face à la rue Première par trente deux pieds, un pouce et trois lignes et une demie sur la ligne du fond, par une profondeur de cent vingt six pieds, six pouces, entre lignes parrallèles, le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises contenant 6 chambres, office, galerie, cour sur le devant et dans le fond, citerne, barrières, hangars, etc., de chaque côté, chambre à bain d'un côté, et se loue pour $17 et $18 par mois. La maison est en bon état et près de tout les agréments.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, etc., et dépendances là dessus y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No Huit, dans l'ilet borné par les rues Première, Carondelet, (autrefois Apollo) Baronne, (autrefois Bacchus) et Philip, sur un plan dressé par C. A. Hedin, ancien voyer, daté le 15 mars 1852, déposé parmi les registres de G. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Première par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois bien construit, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant 6 chambres, office, galerie, citerne, hangar, lieux d'aisance, etc., de chaque côté, loué à $17 et l'autre côté à $18 par mois.

Aussi

Un lot de meubles et d'effets consistant de deux montres en or, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Pour les effets comptant; et pour les propriétés foncières un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option des acquéreurs, pour billets des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par les acquéreurs et les polices devant être transférées aux porteurs des billets, les acquéreurs devant payer en sus et au-dessus de leur enchère, les taxes sur la propriété pour l'année 1904 et faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Ferdinand J. Aleix, notaire, aux frais des acquéreurs qui n'auront droit aux loyers seulement à partir du passage des actes de vente.

E. N. Whittemore, exécuteur.

13 mars—13 15 20 27—avril 3 10 17 19

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Sixième District.

Succession de Henry Bardt et de sa femme Frederika Long.

No 72,605—Cour Civile de District paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune, JEUDI, le 24 mars 1904, à midi à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, conformément à un ordre daté et signé le 19 février 1904, par l'Hon. John St Paul juge de ladite Cour, Division C, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'Est Bouligny, dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Levée (maintenant Tchoupitoulas), Marengo, Jersey (maintenant Annunciation) et Constantinople désigné par le numéro huit, de l'ilet No (3) trois sur un plan dans un livre de plan annexé à un acte déposé en l'étude de Selim Magner, notaire, le 5 avril 1865, lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Levée maintenant rue Tchoupitoulas sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente pardevant J. Boyd Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur.

G. G. Kronenberger, avocat.

21 fév—21 28—mars 6 13 20 24

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Cicero A. Ramsey.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Elégants Sites à Bâtir et un Joli Cottage Simple, Rue Dauphine, entre Kentucky et Japonica.

Dans la succession de Philomène Journée, Jean Paul Nogues et Victoria Portal.

No 71,297—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR CICERO A. RAMSEY, Encanteur, bureau No 342 rue Carondelet, MARDI, le 5 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 23 février 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Kentucky, (autrefois Alexandre), Royale et Japonica, (autrefois Matilda). Les dits lots sont connus comme A et B, chacun mesurant (30) trente pieds un pouce de face à la rue Dauphine sur une profondeur de (120) cent vingt pieds, entre lignes égales et parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage simple contenant (6) six chambres, hangar, dépendances, etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même ilet, connu comme le lot C, lequel est contigu à celui du lot B et mesurant (30) trente pieds un pouce de face à la rue Dauphine sur une profondeur de (120) cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

3° Un certain lot de terre situé dans le même ilet, connu comme le lot D, lequel est contigu à celui du lot C, et mesurant (3) trente pieds, 2 pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur et façade à la rue Japonica [autrefois Matilda] de (120) cent vingt pieds.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet connu comme le lot E. Ledit lot commençant à un point (120) cent vingt pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Japonica (autrefois Matilda) et mesurant (44) quarante quatre pieds, (6) six pouces et 7 lignes de face à la rue Japonica (autrefois Matilda) sur une profondeur de (120) cent vingt pieds (5) cinq pouces, entre lignes égales et parallèles. Le tout d'après le plan par D. E. Seghers & Fils, daté et signé le 1er mars 1904 et enregistré en mon bureau.

5° Tous les effets mobiliers consistant en un lot de meubles de maison, effets, maintenant sur les lieux ci-dessus d'après l'inventaire dans lesdites succession, le tout desquels seront vendus au même moment et endroit.

Conditions—Tous les effets mobiliers devant être vendus pour du comptant. Les propriétés foncières — un tiers du prix d'achat devant être payé comptant, la balance de cela en tiers en un et deux ans respectivement représentés par billets hypothécaires portant intérêt de 7 0|0 par an, les dits billets devant être garantis par lien et privilèges de vendeur et toutes les clauses de sécurité.

Les acquéreurs des dites propriétés devant payer en plus de leur enchère ou prix d'achat de ladite propriété, les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904 et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

CICERO A. RAMSEY,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 342 rue Carondelet.

L'acte de vente devant être passé par devant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

K. V. Richard, avocat.

3 mars—3 6 13 20 27—av 3 5

Ernest A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession de Propriétés des Premier et Quatrième Districts.

Jeudi, le 7 avril 1904, à midi.

Cottage double, 2025-2027 avenue Washington, entre les rues Remparts et Saratoga.

Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène.

Cottage double 2033-2035 rue Quatrième, entre les rues Remparts et Saratoga.

Succession de Mme Catherine Niendahl (femme de F. S. Kingler).

No 72 428—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 7 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un jugement rendu et signé le 4 mars 1904, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

A. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet 284 borné par l'avenue Washington, les rues Remparts, Saratoga et Quatrième, désigné comme lot 5 et mesurant 36 pieds de face à l'avenue Washington sur 110 pieds de profondeur. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté quatre chambres dans la cour se trouve un hangar, citerne, etc. Connu comme Nos 2025-2027 avenue Washington.

B—Trois certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 508, bornés par les rues Prieur, Johnson, Thalie et Melpomène, désignés comme lots un, deux et trois: lot No 1 mesurant 51 pieds 7 lignes de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151 pieds 11 pouces et 5 lignes sur le côté du lot No 2, cent cinquante six pieds un pouce 5 lignes sur la ligne divisant le Premier du Quatrième District.

Lot numéro 2 mesurant 32 pieds de face à la rue Prieur sur une profondeur de 151 pieds 11 pouces et 5 lignes et formant l'encoignure des rues Prieur et Thalie; lot 3 formant l'encoignure des rues Johnson et Thalie, mesurant 11 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Johnson, 47 pieds 3 pouces et 1 ligne dans le fond sur une profondeur et façade à la rue Thalie de 151 pieds 11 pouces 5 lignes et 156 pieds 1 pouce et 5 lignes sur la ligne divisant le premier du quatrième district.

C. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet 285, borné par les rues Troisième, Remparts, Saratoga et Quatrième, désigné comme lot No 16 et mesurant 30 pieds de face à la rue Quatrième sur une profondeur de 12- pieds entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres et cuisine. Dans la cour se trouvent hangar et citerne, etc., et est connu comme Nos 2033-2035 rue Quatrième.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant 8 0|0 d'intérêt, garantis par lien de vendeur et privilège. L'acte de vente pardevant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur qui également assumera les taxes de 1904. 10 0|0 de dépôt comptant au moment de l'adjudication, pour lier la vente.

ERNEST A. CARRÈRE, Encanteur, 806 rue Perdido.

6 mars—6 13 20 27—av 3 6 7

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession d'Eliza Jackson—No 72,714—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Devant être vendu à l'enchère publique, MARDI, le 22 mars 1904 à la Bourse des Encanteurs 311 rue Baronne, par Jas. A. Brennan, encanteur, en vertu d'un ordre daté et signé le 8 mars 1904 par le juge T. C. W. Ellis dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec améliorations, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Aubrey et O'Reilley, mesurant 31 pieds 5 pouces à la rue Prieur sur 118 pieds 5 pouces 9 lignes, désigné comme lot No 19.

Conditions—Comptant, l'acquéreur payant pour l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, et les taxes de 1904, et faisant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

11 mars—11 13 20

VENTES A L'ENCAN

Macon & Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIS Cottages Simples,

No 2317 avenue Tulane et No 626 rue S. Tonti.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet JEUDI, le 31 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu des ordres datés le 23 février 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans la succession de William Cross No 74,554, et dans la succession de Mme William Cross, No 72,460, du dossier de ladite Cour, les propriétés ci-après décrites à savoir—

1° Une montre en or à remontoire avec chaîne et breloque.

2° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 2317 avenue Tulane, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 548, borné par l'avenue Tulane, les rues Banks, Miro et Tonti, contenant cinq chambres, galerie, hangar, citerne, etc.; sur un côté est une grande entrée. Le lot de terre mesurant 25 pieds, 11 pouces 2 lignes plus ou moins de face à l'avenue Tulane 25 pieds, 6 pouces, plus ou moins de face à la rue Banks sur 113 pieds, 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Miro le séparant du lot No 4, et 1 8 pieds, 4 pouces, plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, le séparant de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Patrick Sullivan; ladite portion de terre s'étendant en profondeur au travers dudit; et de l'avenue Tulane à la rue Banks et comprenant la plus grande partie du lot original, designé par le No 5, sur un plan fait par A. d'Hémecourt, voyer, le 16 juillet 1853, et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire, par un acte daté le 15 octobre 1853; sur une rue pavée en asphalte avec terrain neutre et dans un joli voisinage. Un joli "home" ou placement.

3° Le joli cottage simple en bois à un étage, No 626 rue Sud Tonti, avec grillage en fer sur la façade, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Gravier et Perdido, contenant quatre chambres, hangar, citerne, chambre de voiture, écurie, etc.

Le lot de terre est désigné par le No 16 de l'ilet No 27, sur un plan fait par Castaing et Ceilos, architectes, le 20 mars 1865 et déposé en l'étude de A. E. Bienvenu, ancien notaire en cette ville, comme plan No 69; ledit lot mesurant en mesure américaine, 27 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Tonti, sur une profondeur de 151 pieds 4 pouces et 1 ligne. Sur un des côtés est une entrée pour voiture. Près des lignes de chars et autres agréments. Une bonne résidence ou placement.

Termes et conditions—Pour la montre et la chaîne, comptant. Pour la propriété foncière, un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 7 0|0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devant être conservées assurées et les polices devant être transférées au porteur ou porteurs des billets, et les acquéreurs assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et devant être aux frais des acquéreurs.

F. McGloin, H. McEvoy Brennan, N. R. Roberts, avocats.

28 fév—28 — mars 6 13 20 27 31

Peter Gallagher.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Francis Tague.

No 72 176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

MARDI, le 29 Mars 1904.

Une bâtisse en bois à un étage avec écuries.

No 826 rue du Quartier.

(entre les rues Bourbon et Dauphine)

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—Bureau No 846 rue Commune—MARDI, le 29 mars 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 24 février 1904, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Hôpital, Dauphine et Bourgogne, mesurant trente deux pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Quartier sur cent vingt sept pieds onze pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après un plan fait par Pilié et Depouilly, ingénieurs civils, le troisième jour d'avril 1866.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant P. J. Patorno, notaire.

PETER GALLAGER, Encanteur, No 846 rue Commune.

Wynne G. Rogers avocat.

N. B. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication.

26 fev—26 28—mars 6 13 20 27 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 2501 rue Villeré.

Albert J. Smith vs les héritiers de Blanch Kleeber, femme décédée de Edward Michon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,346—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 avril 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 611, borné par les rues Villeré (autrefois Girod), Robertson et Arts et l'avenue Lafayette, désigné par le No Vingt sur un croquis annexé à un acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, le 16 juillet 1866 et mesurant cinquante-quatre pieds quatre pouces de face à la rue Villeré, quarante-un pieds, onze pouces et trois lignes de face à la rue Arts, soixante huit pieds, huit pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 19 et quarante quatre pieds quatre pouces et une ligne sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Wynne G. Rogers avocat pour le plaignant.

4 mars—4 11 18 25—avril 2 7

Succession de James Kavanach.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 926—Division C—Attendu que Mlle Mary C. Kavanach a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Kavanach, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Lyle Saxon, avocat.

10mars—10 14 19

E. A. ANDRIEU.

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

628 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magasins et Résidences Substantiels en Briques à Deux Etages,

Nos 726 et 730 rue St-Louis,

Contigus au Site de la Nouvelle Maison de Cour.

Placements Avec Certaine Promesse de Renchérissement.

Arthur Jahraus et als vs Mme Sophie Monteleone et Epoux.

No 72,634—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 7 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 février 1904 et signé le 2 mars 1904, par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Le magasin et résidence substantiels à deux étages en briques, No 726 rue St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Louis, Conti, Royale et Bourbon, contenant magasin 4 chambres, vestibule et etc. Dans le fond se trouve une bâtisse en briques à trois étages avec endroit pour charbon et bois et chambres à coucher sur les étages supérieurs. Le lot de terre est désigné par la lettre K sur un croquis d'arpentage par D. M. Brosnan, député-voyer de ville, daté le 4 mars 1904 et mesurant d'après ledit croquis, 26 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue St Louis sur 93 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le magasin et résidence substantiels en briques à deux étages No 730 rue St Louis, dans le même district et ilet et contigu à la propriété ci-dessus décrite, contenant magasin 3 chambres, vestibule, etc.; dans le fond se trouve une bâtisse en briques à trois étages contenant endroit pour le charbon et le bois et chambres à coucher aux étages supérieurs. Le lot de terre est désigné par la lettre M sur le susdit devis par D. M. Brosnan, voyer, et mesurant d'après cela 26 pieds 11 pouces 2 pouces de face à la rue St Louis sur 93 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Cette propriété est à quelques ilets de la rue du Canal et se trouve dans la région du renchérissement rapide qui se fait dans cette section de la ville. Elle est près de 150 pieds de la magnifique maison de cour devant être bientôt érigée et d'autres améliorations en voie d'érection. La propriété ci-dessus peut aisément rapporter $10 par mois chacune.

Conditions — Un tiers comptant, la balance en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer la collection des billets. les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets ou billets, l'acte devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1904 au-dessus et en plus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente. L'acte de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Parkerson avocat pour le plaignant. Fenner, Henderson et Fenner, avocats pour les défendeurs.

6 mars—6 13 20 27—avril 3 7

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Odelia Weber, femme de Jos B. Berner.

No 72,366 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division E.

Bon cottage double et terrain contigu Nos 5953-55 rue Laurel entre les rues State et Eleanore.

A l'Encan, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne. MARDI, le 29 mars 1904 à midi.

SOUS et en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, encanteur, et daté et signé le 25 février 1904 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, j'offrirai en vente les propriétés foncières ci après décrites à savoir—

Deux certains lots de terre, situés dans Bloomingdale, dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 9 borné par les rues State, Laurel ou Union, Market ou Jersey et la ligne de Hurstville, désignés comme lots Nos 6 et 7, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Market sur cent quinze pieds entre lignes parallèles. Un sixième du tiers indivis dans et à la propriété ci-dessus fut acquis par Jos B. Berner par héritage de sa défunte mère comme il est démontré en se référant aux procédures dans la Cour Civile de District sous le No 54,848 du dossier de ladite Cour dans l'affaire intitulée "Succession de Kleopha Berner et femme," et l'autre cinq sixièmes d'intérêt indivis fut acquis durant la communauté existante entre Jos B. Berner et sa défunte femme Mme Odelia Berner née Weber, par achat des héritiers de Kleopha Berner et femme, d'après l'acte passé pardevant H. G. Dupré, notaire, le 15 juin 1893 et enregistré dans le Bureau des Transferts, dans le livre 169, folio 551.

Les améliorations comprenant un bon cottage double en bois connu comme les Nos 5953-55 rue Laurel.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec les clauses usuelles de sécurité, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance devant être transférée au porteur du billet, l'acquéreur devant assurer ladite propriété et devant payer au dessus et en plus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1904; l'acte de vente devant être passé par devant Robert J. Maloney, notaire, aux frais de l'acquéreur; 20 0|0 de dépôt requis au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 303 rue Baronne, coin Gravier.

Robert J. Maloney, M. R. Newhauser, avocats.

27 fev—27 28—mars 6 13 20 27 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Double, Nos 326-28 rue Belleville, Alger.

A l'encan, à la Bourse 311 rue Baronne, MARDI, le 22 mars à midi. Succession de Catherine Connors, femme de Bartholomew Knowles. No 72,426—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B. En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans ledit ordre signé le 17 février 1904 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique au moment et à l'endroit ci-dessus mentionné, la propriété foncière ci-dessous:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 4 borné par les rues Alix, Belleville (anciennement Chestnut) Elmire et l'avenue Pelican (anciennement rue Peters) désigné comme lot No 7, qui mesure 317 pieds rue Belleville, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout connu d'après le plan fait par L. H. Pilié, voyer, le 18 septembre A. D. 1846, et déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire en cette ville.

Conditions—1/3 ou plus comptant et la balance, s'il y en a en un crédit d'un an à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui même endossés, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de "non alienando" et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 0|0 honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur la propriété dans l'année 1904. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant A. J. Cantl notaire, et déposer 10 0|0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriété Foncières, 303 rue Baronne.

20 fév—20 21 28—mars 6 13 20 22

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Bridget Ford, Veuve de Patrick Trowar, et Patrick Trowar, consolidée.

Nos 70,482 et 72 872 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur, bureau No 134 rue Carondelet. — MARDI, le 19 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 mars 1904, de l'Hon T. C. W. Ellis juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double rémunérateur 442-444 rue Philip, entre Tchoupitoulas et Rousseau, contenant 4 chambres de chaque côté, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Rousseau, Tchoupitoulas et Soraparu, mesurant 29 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Philip sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles.

Un placement d'argent de valeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non alienando et toutes les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur, et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus et au dessus du montant de son enchère les taxes dues et exigibles en 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant A. B. Léopold, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. H. McCaleb, Jr. avocat.

1 mars—19 20 27—avril 3 10 17 19

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

La résidence simple

En bois à deux étages,

934 rue Terpsichore,

Entre les rues Annunciation et Constance.

William H. Lengsfield vs Benjamin F. Lengsfield et als.

No 70,967—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet,

MARDI LE 12 AVRIL 1904

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 26 février 1904 et signé le 3 mars 1904, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Terpsichore, Robin, Constance et Annunciation désigné comme lot No 10 sur un plan dressé par M. Harrison, voyer, le 7 avril 1845 et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ci-devant notaire en cette ville, ledit lot mesurant 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bassin (maintenant rue Terpsichore) sur 143 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No 934 rue Terpsichore et comprennent une résidence en bois à deux étages contenant vestibule, 13 chambres, chambre à bain, galeries, etc. Les chambres principales sont tapissées et la maison a le gaz partout.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 et 2 ans représentés par des billets de l'acquéreur portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, et garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité incluant 5 pour cent honoraires d'avocat. L'acquéreur devant payer au dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1904. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Benjamin Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. M. Cahn, S. S. Prentiss, Jr. avocats.

12mars—12 13 20 27—avril 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Désirables Cottages Doubles et Simples.

Les Cottages Doubles de Bon Rapport, 2136-2138 rue Première, à l'encoignure de la rue Sud Franklin.

2130-2132-2126 et 2128 rue Première, entre les rues Saratoga et Sud Franklin.

Le joli cottage simple, 2134 rue Première entre les rues Saratoga et S. Franklin.

Succession de Mme Catherine Exerstein.

No 72,411 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs—Bureau No 134 rue Carondelet—

JEUDI, LE 14 AVRIL 1904

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 8 mars 1904, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, S. Franklin et Saratoga, désigné par la lettre A, sur un plan par C. Uncas Lewis, voyer, daté le 31 ——— 18—6, et mesurant 31 pieds 1 pouce de face à la rue Première sur une profondeur et façade à la rue S. Franklin de 94 pieds, 2 pouces entre lignes parallèles et formant l'encoignure des rues Première et S. Franklin, les améliorations sont désignées par les Nos 2136 et 2138 rue Première et comprenant un cottage double contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

2° Une portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus désignée par la lettre B, sur ledit plan et mesurant 18 pieds, 6 pouces de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles; les améliorations sont désignées par le No 2134 rue Première et comprenant un cottage simple avec deux étages dans le fond, contenant 6 chambres, citerne, hangar, etc; la maison est proprement tapissée et en bon état.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre C, sur ledit plan et mesurant 32 pieds 4 lignes de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur, les améliorations sont désignées par Nos 2130 et 2132 rue Première et comprennent un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc.

4° Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus décrite, désignée par la lettre D, sur ledit plan et mesurant 32 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Première sur 94 pieds 2 pouces de profondeur, les améliorations sont désignées par les Nos 2126 et 2128 rue Première, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 3 chambres, hangar, citerne, etc.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs payant les taxes de 1904 en plus du prix de l'adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant J. Lautenschlager notaire aux frais des acquéreurs.

Adams & Middleton, avocats.

13 mars—13 20 27—avril 3 10 14

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrées pour toutes les courses et ...

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

—o:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Johanna Morris Brown, femme de L. W. Brown.

No 71,612 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 24 mars 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 12 février 1904, de l'Hon Geo H. Théard, juge de la susdite Cour Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet No 234, borné par les rues Carondelet, Julia, Baronne et Girod désigné comme lot No 104 sur un plan fait par Joseph Pilié daté le 13 décembre 1821, et annexé à la 34ème page du second livre pour l'année 1829, enregistré chez G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure en mesure française 60 pieds de face à la rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur (mesure américaine 63 pieds 11 pouces 3 lignes de face à la rue Carondelet sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur). Aussi—

2° Une certaine portion de terre située dans le même district et ilet que le ci dessus lot désigné contigu audit lot du côté de la rue Julia, mesurant 60 pieds [en mesure française]; [63 pieds 11 pouces 3 lignes, en mesure américaine], sur ladite ligne de côté sur à peu près 27 pieds 9 pouces mesure américaine entre lignes parallèles, s'étendant du côté de la rue Julia et étant l'arrière portion du lot No 102 sur ledit plan par Pilié. Les améliorations sont désignées par le No 741 rue Carondelet.

Conditions — Comptant. L'acquéreur payant les taxes de 1904 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Martin H. Manion, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. O'Sullivan avocat

21 fév—21 28—mars 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

Dans l'affaire de "Port Vincent Brick and Stave Company, Limited."

La Propriété Foncière aussi l'installation et l'équipement d'une fabrique de briques et de douves ou scierie de planches.

Située dans la Paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane No 72 126 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, encanteurs — Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI le 24 mars 1904 midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 18 février 1904, de l'Honorable John St Paul, juge de la susdite cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété foncière ci après décrite à savoir—

PROPRIETE FONCIERE.

1° Une certaine étendue de terre située près de la ville de Port Vincent, dans la paroisse de Livingston Etat de la Louisiane, connue et décrite comme suit à savoir: commençant à "iron stob" sur la rivière Amite rive est où les terres de A. Collins & Clung, contiguës, de là courant nord-est 46 à 30, 100 chaînes à un "iron stob" de là du côté ouest le sud 5 à 60—100 chaînes à un "iron stob" 9 à 52—100 chaînes de là au côté est 26 à 89 100 chaînes à un "iron stob" de ... 13 à 10—100 chaînes à un "iron stob" sur la rive est de la rivière Amite, de là en remontant la rivière jusqu'à un noyer marqué d'une croix X et trois ébréchements, de à nord est 4 et 35—100 chaînes à un cyprès avec une croix sur le même, de là du côté ouest 16 et 44—100 chaînes à un noyer avec une croix et trois ébréchements, de là sud-ouest 16 et 44—100 chaînes à un "iron stob", la rive est de la rivière Amite de là en remontant la rivière de la rivière Amite jusqu'au point de départ, ladite étendue de terre contient 64 acres plus ou moins, étant la même propriété que a été incorporée Port Vincent Brick & Stave Company, acquit de George Cambre et A. ... ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent lesquelles améliorations consistant de ... cottages, demeure et une grange.

2° Une certaine étendue de terre acquise de Henry Merritt de Winnfield, Kansas, le 16 décembre 1889 et enregistrée dans le Livre 8, pages 65, 66 et 67 le 30 novembre 1895, ladite étendue de terre contient 12 acres plus ou moins, située dans la paroisse Livingston, Etat de la Louisiane contiguë à la ville de Port Vincent, borné du côté est par la propriété de Chas. Schvicque et Charles Cambre du côté sud par les terres de George Cambre, du côté ouest par la rivière Amite et du côté nord par la ville de Port Vincent excepté une se trouvant réservé de 50 pieds se trouvant à l'encoignure du "gin lot" connu comme l'encoignure sud est et désignée par un "iron stob" aussi démontré dans l'acte de vente de A. Collins & Clug, le 20 janvier 1902, pardevant Jos. S. Hebert, notaire, comme étant montré dans une étendue de terre dans l'espace pour le même dans le titre, de là allant dans la direction sud ouest 50 pieds à un iron stob de là ouest à la rivière Amite.

DEPENDANCES

3° Une installation de moulin à scie "Wheel & Make" voitures, poulies, courroie, composée de deux "Henry Diston Inserting Tooth Saw".

Aussi une briqueterie et dépendances, bouilloire, planches, "cross ... 125 00 briques, "Pomp Donkey", machines outils 3 mulets, rails élevés, etc., le tout plus complètement décrit dans l'inventaire enregistré dans l'affaire ci dessus intitulée.

DEVANT ETRE VENDUS EN BLOC.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus et au dessus de son enchère le paiement de toutes les taxes d'Etat et de paroisse pour ladite propriété pour l'année 1904, 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant George Montgomery notaire aux frais de l'acquéreur.

JOS GARIDEL, receveur

B. K. Miller, Emile Pomès, avocats.

21 fév—21 28—mars 6 13 20 24

Albert Paul.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX ET REMUNERATIF.

Attrayant Cottage Simple

No 2221 rue St-Pierre, et aussi contigu dans le fond

Le Joli Cottage Double

2220 rue Orléans, près de la rue Galvez.

Antoinette Mule et als versus Blanche Madron, veuve de Frank Gleeson.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet, JEUDI, le 7 avril 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 26 février 1904 et un signé en Cour ouverte le 3 mars 1904 par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, in re Antoinette Mule et als versus Blanche Madron, veuve de Frank Gleeson (Dossier No 72,477 de ladite Cour) il sera vendu à l'encan—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, etc., y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Orléans, Galvez et Miro mesurant en mesure américaine 30 pieds de face sur chacune des rues St Pierre et Orléans par 114 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles courant de ladite rue St Pierre à la rue Orléans. Les améliorations comprenant un joli cottage simple connu comme 2221 rue St Pierre et le cottage double No 2220 rue Orléans. Les deux propriétés sont louées à de bons locataires permanents rapportant $18 par mois mais sous une bonne administration devraient rapporter davantage, devant être vendus ensemble.

Conditions—Comptant; l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edwin H. Seymour, notaire. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.

O. H. Simpson, avocat pour le plaignant.

Conrad G. Collins avocat pour le défendeur.

6 mars—6 13 20 27—avril 3 6 7